



En exécution de la Directive 89/686/CEE du 21 décembre 1989 concernant le rapprochement des législations des états membres relatives aux équipements de protection individuelle et des décrets n° 92-765, 766 et 768 du 29 juillet 1992 portant transposition de cette directive en droit français.

CTC

habilité par arrêté du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé en date du 20 décembre 2010,

identifié sous le numéro 0075, publié au JOCE, attribue :

**L'ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE
N°0075/2475/162/03/17/0293**

Au modèle d'équipement de protection individuelle suivant :

*** combinaison destinée à protéger les utilisateurs exposés aux produits phytopharmaceutiques.**

* référence du modèle : **Combinaison AXE-PHYTO 4**

* fabricant :

**AXE-ENVIRONNEMENT
237 rue Gornet Boivin
10100 ROMILLY SUR SEINE**

La description du modèle de vêtement, les références des règles techniques vérifiées dans le cadre de l'examen CE de type ainsi que les marquages apposés sur le vêtement sont précisés en pages 2, 3 et 4 de cette attestation d'examen CE de type.

Fait à Lyon, le 08 mars 2017

Etablie par : Lionel GAUDILLERE



NOTA : Toute modification apportée au matériel neuf, objet de la présente attestation d'examen CE de type doit être portée à la connaissance de l'organisme habilité en application de l'article R. 4313-38 du Code du Travail ainsi que toute modification des informations contenues dans le dossier technique sur la base duquel l'attestation CE de type a été délivrée (changement de lieu, changement de raison sociale du fabricant, retrait de certificat d'assurance qualité...).

Cette attestation comporte 4 pages numérotées 1/4, 2/4, 3/4 et 4/4

CTC - 4, rue Hermann Frenkel - 69367 Lyon cedex 07 - France
Tél. : +33 (0)4 72 76 10 10 - Fax : +33 (0)4 72 76 10 00 - ctclyon@ctcgroupe.com
www.ctcgroupe.com - www.ctc-services.org - www.myctc.fr

1. DESCRIPTION DU VETEMENT DE PROTECTION

suivant le dossier technique Combinaison AXE-PHYTO 4 indice 1.5 du 23/02/2017.

- combinaison double zip avant avec rabat intérieur
- chevilles et poignets élastiqués
- col cheminée
- différentes poches avec rabat fermé par boutons pression cachés
- taille élastiquée dos

Equipements de protection de catégorie III

Matière :

- Tissu extérieur, col et rabats : 65% coton, 35% polyester, 250 g/m², Sergé 2/1, Code S250

Tailles disponibles : T0 à T6



2. NIVEAUX DE PERFORMANCE OFFERTS

La conformité aux exigences essentielles de la directive 89/686/CEE a été vérifiée, à dire d'expert, en utilisant les règles techniques suivantes :

- EN ISO 13688 : 2013 – Vêtements de protection – Exigences générales.
- Avis du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social du 09 juillet 2016, au fabricants, distributeurs et utilisateurs d'équipements de protection individuelle destinés à protéger des produits phytopharmaceutiques
- Les références des rapport d'essais relatifs à la vérification de la satisfaction des règles techniques applicables à ce modèle de vêtement sont les suivantes :

CTC L161221202_1	CTC L170100338_1
CTC L170100589_1	CTC L170100812_1
CTC L170100348_1	CETELOR 1701/066
CTC L170100346_1	IFTH 16-01825
CTC L170100341_1	OEKO-TEX CQ 601/3

- Les niveaux de performance sont les suivants :

Essais réalisés après 30 cycles d'entretien selon méthode 4N norme ISO 6330 (30 lavages ménagers à 40°C et 30 séchages tambour 1 point)	Norme	Résultat
Résistance à la traction tissu extérieur	ISO 13934-1	>180 N
Résistance à la déchirure tissu extérieur	ISO 9073-4	>10 N
Résistance à la perforation tissu extérieur	EN 863	>10 N
Résistance des coutures à la traction	ISO 13935-2	> 180 N
Résistance à l'abrasion tissu extérieur	EN ISO 12947-2	30 000 cycles Max 3 fils coupés Laine abrasive std
Résistance à la vapeur d'eau	EN ISO 11092	3.01 m ² .Pa/W
Résistance à la pénétration au PROWL 3.3 EC tissu extérieur	ISO 22608 – Méthode A	Pénétration moyenne <40%
Résistance à la pénétration au PROWL 3.3 EC coutures	ISO 22608 – Méthode A	Pénétration moyenne <40%

Essai de conception réalisé sur combinaison à l'état neuf selon EN ISO 13688 : conforme

3. MARQUAGES

Chaque vêtement est marqué de manière bien visible, lisible et indélébile avec les informations suivantes :

- Nom ou marque du fabricant : **AXE ENVIRONNEMENT**
- marquage **CE** suivi du numéro de l'organisme en charge du suivi de production (0075)
- référence du modèle : **Combinaison AXE-PHYTO 4**
- pictogramme de taille
- code d'entretien
- pictogramme d'utilisation : produits phytopharmaceutiques
- référence à l'avis ministère du travail du 09 juillet 2016
- pictogramme information
- avertissement sur le lavage

Exemples de marquage :

